

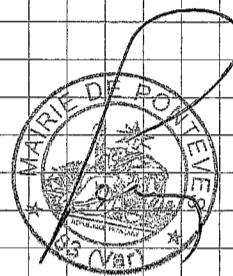
Modification simplifiée n°1 du Plan local d'urbanisme

Conformément à la délibération 2024/09/02 du 12 juillet 2024 relative à la présentation, l'information et la définition des modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme, le dossier est mis à disposition du 11/09/2024 au 11/10/2024 p'te gh à 12h le mardi 11/09/2024 et les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Ce registre est à la disposition du public désireux de faire part de ses commentaires et remarques.

A Pontevès, le 11/09/2024 à 9h00

Le Maire, Frank Pizziggi



Y de 12 septembre 2024.

Bonjour,

Nous sommes un couple d'élèvres installés ensemble à Pontevès en société (GAEc de l'Aube), mais nous permettons de vous contacter au sujet de la destination d'un bâtiment situé sur la commune de Pontevès au lieu-dit "les plâumes de Faribert" (parcelle H 180). Nous avons acquis cette parcelle via la SAFER en 2022. Sur cette parcelle sont présents 2 bâtiments : une ancienne bergerie et un bâtiment récent construit par les précédents propriétaires destiné à être une distillerie. C'est ce dernier bâtiment que nous voudrions transformer en habitation et siège d'exploitation. Une partie du bâtiment est déjà fermée, avec œuvreries et menuiseries et dispose d'une installation solaire avec panneau de batteries permettant la fourniture en électricité d'une habitation. Le forage présent est déjà alimenté par cette installation. Les deux bâtiments ont donc l'eau de ce forage et l'électricité.

Yours de l'établissement du PLU de la commune, mais m'ötions pas encore propriétaire de ce bien et m'avons donc pas pu formuler

de requête en vue d'un éventuel changement de destination de ce bien. Nous venons donc vers vous pour voir si un changement de destination est envisageable à cette occasion ou si toute autre démarche est possible.

Nous sommes actuellement brûlantes d'un bien que le propriétaire va à court terme récupérer pour y effectuer d'importants travaux. Si on pouvait transformer ce bâtiment et nous y installer, ça nous rapprocherait des autres bâtiments de l'exploitation (bergeries et hangars) que nous louons à bail et qui me dispose mi de logement mi de bureau pour l'exploitation. Ces derniers sont situés au 2705 chemin de Forc Amphoux, quartier Font Freye. En tant qu'exploitants, nous devons souvent aller en bergerie de jour comme de nuit notamment lors des mises bas. Cette proximité, même relative (quelques centaines de mètres), nous évite de longs déplacements et facilite le travail. Ce bâtiment est par ailleurs sur un ensemble de parcelles de l'exploitation formant un îlot de plus de 9 ha. Nous avons déjà subi sur cet îlot une attaque de loups, leur deux place permettrait une meilleure protection et la valorisation de ces paysages. L'ancienne bergerie située sur la même parcelle que la "distillerie" est à 500 m de celle-ci et pourrait en partie retrouver sa vocation.

Si n'y a pas ailleurs, pas de bien immobilier disponible plus proche des bergeries principales. Utiliser un bâtiment existant nous paraît aussi pertinent plutôt que d'en construire un nouveau.

Nous sommes aussi très attaché au caractère agricole de la plaine de Pontevès. Nous souhaitons simplement continuer à y vivre et à y travailler.

Nous nous tenons évidemment à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire et vous remercions de prendre en compte cette demande.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments 3
les meilleurs -

RHODES Jane Doup

Rhod

Vial Blaize

Vial